

MESURE AGRO ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE



BIEN-ÊTRE ANIMAL

**ÉLEVAGE
MONOGASTRIQUE**

VOUS ÊTES ÉLEVEUR DE PORCS, VOLAILLES OU PALMIPÈDES EN PLEIN AIR DANS LES LANDES OU LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VOS PARCOURS

Dans le cadre des MAEC vous avez accès à :

Une aide de 735€/ha de parcours par an pendant 5 ans.

Engagements à respecter :

• **Réalisation d'un diagnostic agro-écologique de l'exploitation pour l'amélioration de vos parcours.** Il sera réalisé avec la structure d'animation de votre choix.

• **Formation à réaliser** au cours des 2 premières années d'engagement en fonction de vos projets : biosécurité, agroforesterie, gestion des haies, gestion des parcs et des aires d'alimentation.

Critères d'entrée :

- **Effectifs minimaux :** 15 porcs / 200 poules / 1 500 poulets / 500 canards-oies
- **Densité maximale à respecter :**
 - 2 000 canards-oies / ha
 - 5 000 poulets / ha
 - 2 500 poules pondeuses / ha
 - 120 porcs / ha
- **Être engagé dans une ou plusieurs des démarches suivantes :**
 - AB - AOP - IGP - Label Rouge
 - HVE - écorégime niveau 2
 - Vente directe



Engagement à formaliser
lors de votre
déclaration PAC

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

CONTACTEZ UNE DES STRUCTURES ANIMATRICES SUIVANTES :

Dans les Pyrénées-Atlantiques :

- Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques : 06.83.07.38.59
- Euskal Herriko Laborantza Ganbara : 05.59.37.18.82
- Biharko Lurraren Elkartea - BLE CIVAM : 06 27 13 32 34
- Association des Producteurs Fermiers du Pays Basque : 07 68 54 92 05 / 05 59 37 23 97

Dans les Landes :

- Chambre d'Agriculture des Landes : 05 58 85 45 25
- ALPAD CIVAM Landes : 05 58 75 02 51 / 06 10 10 46 57

Avec la participation
financière de :



EUSKAL HERRIKO
LABORANTZA GANBARA

